



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

journée de solidarité

Question écrite n° 62305

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur la journée de solidarité mise en place en 2004 pour financer une meilleure prise en charge des personnes privées d'autonomie, après la canicule de 2003 qui avait mis au jour les insuffisances de l'accompagnement des personnes âgées en France. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce dispositif cinq années après sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62305

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10148

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)